



# Urgences Patrimoine Bulletin d'adhésion

Association reconnue d'intérêt général  
Loi 1901. RNA : W891004200  
[www.urgencespatrimoine.fr](http://www.urgencespatrimoine.fr)  
[urgences.patrimoine@gmail.com](mailto:urgences.patrimoine@gmail.com)

Nom et prénom :

Adresse postale :

N° et voie :

Code postal : Ville :

Email :

Adhésion valable pour l'année civile **2022**

Je règle à ce jour ma cotisation de : **10 € (A)**

Je réalise un don complémentaire de : **€ (B)\***

Je désire un reçu fiscal : oui non

Mon règlement est de : **€ (A+B)**

Il est effectué par chèque (à l'ordre de Urgences Patrimoine)

Règlement à envoyer à:

**Urgences Patrimoine  
Château du Parc  
1234, rue de Louviers  
76320 Saint-Pierre-lès-Elbeuf**

Date :

Signature :

Je paie en espèces

\*Tous les donateurs bénéficient de réductions d'impôts. Si vous êtes un particulier, vous pourrez déduire de vos impôts, 66 % du montant de vos dons dans la limite de 20 % des revenus imposables. Si votre don dépasse ce seuil de 20 %, vous avez la possibilité de reporter l'excédent sur les 5 années suivantes. Si vous êtes une entreprise, vous pourrez défiscaliser 60 % de votre don qu'il soit annualisé ou mensualisé.



**Ne regardons plus. Ensemble, agissons !**

